

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,  
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez  
MM. GAULTIER, JAVAUD, GODFROY, et M<sup>lle</sup>  
NIVERLET, libraires ;

A PARIS,  
Office de Publicité Départementale (Isid.  
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence  
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-  
nérale (HAYAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

## Gare de Saumur (service d'hiver, 20 oct.)

## Départs de Saumur pour Nantes.

6 heures 29 minut. soir, Omnibus.  
3 — 45 — — Express.  
3 — 20 — matin, Express-Poste.  
10 — 23 — — Omnibus.

## Départ de Saumur pour Angers.

8 heures 2 minut. matin, Omnibus.

## Départs de Saumur pour Paris.

2 heures 12 minut. soir, Express.  
11 — 51 — matin, Omnibus.  
6 — 6 — soir, Omnibus.  
9 — 20 — — Direct-Poste.

## Départ de Saumur pour Tours.

7 heures 27 minut. matin, Omnibus.

## PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »  
Six mois, — 10 » — 13 »  
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception  
d'un avis contraire. — Les abonnements de-  
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-  
cation de temps ou de termes seront comptés  
de droit pour une année.

## CHRONIQUE POLITIQUE.

Le Corps-Législatif, élu en 1852, vient de ter-  
miner sa dernière session. Un décret en date du 29  
de ce mois prononce sa dissolution.

Un autre décret de la même date fixe à 267 le  
nombre des députés à élire pour la prochaine légis-  
lature.

Un troisième décret convoque les collèges élec-  
toraux pour le 21 juin prochain.

Voici ces décrets :

## NAPOLÉON,

Par la grâce de Dieu et la volonté nationale, Em-  
pereur des Français,

A tous présents et à venir, salut :

Vu l'article 46 de la Constitution ;

Considérant que le Corps-Législatif est arrivé à  
la dernière année de son mandat,

Avons décrété et décrétons ce qui suit :

Art. 1<sup>er</sup>. Le Corps-Législatif est dissous.

Art. 2. Notre ministre d'Etat est chargé de l'e-  
xecution du présent décret.

Fait au palais de Saint-Cloud, le 29 mai 1857.

NAPOLÉON.

Par l'Empereur : Le ministre d'Etat,

ACHILLE FOULD.

## NAPOLÉON,

Par la grâce de Dieu et la volonté nationale  
Empereur des Français,

A tous présents et à venir, salut :

Sur le rapport de notre ministre secrétaire d'E-  
tat au département de l'intérieur ;

Vu le décret organique du 2 février 1852 ;

Vu le sénatus-consulte en date du 27 mai 1857,

Avons décrété et décrétons ce qui suit :

Art. 1<sup>er</sup>. Le nombre des députés au Corps-Légis-  
latif à élire par les départements, pendant la pé-  
riode quinquennale de 1857 à 1862, est fixé à 267,  
conformément au tableau de répartition annexé au  
présent décret (1).

(1) Le nombre de députés à élire par le département  
de Maine-et-Loire est de 4.

Art. 2. Notre ministre secrétaire d'Etat au dé-  
partement de l'intérieur est chargé de l'exécution  
du présent décret.

Fait au palais de Saint-Cloud, le 29 mai 1857.

NAPOLÉON.

Par l'Empereur : Le ministre secrétaire  
d'Etat au département de l'intérieur,

BILLAULT.

## NAPOLÉON,

Par la grâce de Dieu et la volonté nationale,  
Empereur des Français,

A tous présents et à venir, salut :

Sur le rapport de notre ministre secrétaire d'E-  
tat au département de l'intérieur ;

Vu notre décret de ce jour portant dissolution du  
Corps-Législatif ;

Vu les décrets organique et réglementaire du 2  
février 1852 pour l'élection des députés ;

Vu le sénatus-consulte du 27 de ce mois ;

Vu notre décret de ce jour établissant le nombre  
des députés à élire par chaque département ;

Vu notre décret de la même date, qui détermine  
les circonscriptions électorales,

Avons décrété et décrétons ce qui suit :

Art. 1<sup>er</sup>. Les collèges électoraux sont convoqués  
pour le 21 juin prochain à l'effet d'élire un député  
par circonscription.

Les électeurs du département de la Corse sont  
convoqués au même effet pour le 28 juin.

Art. 2. Les maires des communes où, conformé-  
ment à l'article 8 du décret réglementaire du 2 fé-  
vrier 1852, il y aura lieu d'apporter des modifica-  
tions à la liste électorale arrêtée le 31 mars dernier,  
publieront cinq jours avant la réunion des électeurs  
un tableau contenant lesdites modifications.

Art. 3. Le scrutin sera ouvert pendant deux jours  
dans toutes les communes : le premier jour, depuis  
huit heures du matin jusqu'à six heures du soir, et  
le second jour, depuis huit heures du matin jusqu'à  
quatre heures du soir.

Art. 4. Le recensement général des votes de cha-  
que circonscription électorale sera fait au chef-lieu  
du département, en séance publique, par une com-

mission composée de trois membres du conseil gé-  
néral désignés par le préfet.

A Paris, le recensement sera fait par une com-  
mission de cinq membres du conseil général dési-  
gnés par le préfet de la Seine.

Art. 5. Notre ministre secrétaire d'Etat au dé-  
partement de l'intérieur est chargé de l'exécution  
du présent décret, qui sera immédiatement imprimé  
et affiché dans toutes les communes, conformément  
aux ordonnances royales des 27 novembre 1816 et  
18 janvier 1817.

Fait au palais de Saint-Cloud, le 29 mai 1857.

NAPOLÉON.

Par l'Empereur : Le ministre secrétaire  
d'Etat au département de l'intérieur,

BILLAULT.

## EXTÉRIEUR.

Des troubles ont eu lieu à Bruxelles, et ont pris, le  
29, une tournure déplorable. Non seulement la liberté  
parlementaire a été violée dans la personne des re-  
présentants, à l'issue de leurs délibérations, mais la  
propriété privée a subi de nombreuses atteintes.  
Comme en février 1848, les agitateurs du dehors  
ont fait entrer dans le domaine des faits les doc-  
trines fatales qui leur étaient fournies depuis plus  
de vingt jours par les orateurs de la gauche. Après  
les interpellations et les incitations révolutionnaires  
de la tribune, est arrivée l'émeute.

Le lendemain du vote du principe de la loi favo-  
rable à l'extension de la charité privée et religieuse,  
averti par l'insulte faite à la majorité et au nonce  
du Saint-Siège, le bureau de la chambre des repré-  
sentants belges a pris de sévères mesures pour  
assurer l'ordre à l'intérieur de la salle des délibé-  
rations. Dans les tribunes, peu de monde a pu prendre  
place, le règlement a été strictement observé et  
personne n'ayant pu se tenir debout le nombre des  
élus est forcément resté restreint. Les tribunes, du  
reste, ont joui d'un calme complet.

Mais pendant la séance, un rassemblement con-  
sidérable s'était formé au-dehors de l'enceinte lé-  
gislatrice. Sur la place de la Nation, plus de 4,000

## FEUILLETON

## LA CONQUÊTE D'UN MARI.

SCÈNES DE MŒURS ANGLAISES.

I.

— Oui, mon ami, il a fait la plus grande attention à  
Thérèse à la dernière réunion, dit M<sup>me</sup> Malderton en s'a-  
dressant à son mari, qui, après les fatigues d'une jour-  
née passée dans la Cité, savourait lentement son porter,  
un foulard de soie sur la tête et les pieds sur les che-  
nets, — la plus grande attention — et, je le répète, il faut  
lui donner tous les encouragements possibles. Il faut posi-  
tivement l'engager à dîner.

— Qui donc ? demanda M. Malderton.

— Qui ? Vous savez bien de qui je parle, mon ami, le  
jeune homme à la moustache noire et en cravate blanche  
qui est venu au bal de la localité et dont toutes les de-  
moiselles raffolent : le jeune... quel est donc son nom,  
Marianne ? continua M<sup>me</sup> Malderton en s'adressant à la  
plus jeune fille, qui brodait une bourse et affectait de  
prendre un air sentimental.

— M. Horatio Sparkins, maman, répondit miss Ma-  
rianne.

— Ah ! oui, c'est bien cela, Horatio Sparkins, fit M<sup>me</sup>  
Malderton ; à coup-sûr, c'est le jeune homme le plus dis-  
tingué que j'aie jamais vu. Avec l'habit élégant qu'il por-

tait la dernière fois, il avait l'air de... du...

— Du prince Léopold, maman... un air si noble, si  
passionné, ajouta miss Marianne du ton de l'admiration  
la plus vive.

Rappelez-vous, mon ami, termina M<sup>me</sup> Malderton,  
que Thérèse a maintenant vingt-huit ans, et qu'il est réel-  
lement important que quelque chose se fasse.

Thérèse Malderton, dont on s'occupait en ce moment,  
était de très-petite taille, un peu grasse, avec des joues  
de vermillon, gaie et encore de bonne humeur, malgré  
les rigueurs de la fortune à son égard. En vain avait-elle  
attendu dix ans, en vain M. et M<sup>me</sup> Malderton s'étaient-ils  
toujours mis en rapports assidus avec tous les céliba-  
taires de Camberwell, de Wandsworth, de Brixton et  
même de Londres. Miss Malderton était aussi connue  
que le lion de Northumberland-House, mais avait aussi  
peu de chances que lui de changer de position.

— Je suis sûr que vous l'aimeriez, reprit M<sup>me</sup> Mal-  
derton ; il est si comme il faut !

— Si élégant ! fit Marianne.

— Sa conversation est si charmante ! ajouta miss Thé-  
rèse.

— Il fait un très-grand cas de vous, mon ami, dit M<sup>me</sup>  
Malderton à son mari d'un ton confidentiel.

M. Malderton toussa et regarda le feu.

— Oui, certainement, et il estime beaucoup la société  
de papa, dit miss Marianne.

— Sans aucun doute, répéta miss Thérèse comme un  
écho.

— Il me l'a dit en confidence, fit observer M<sup>me</sup> Mal-  
derton.

— Bien ! bien ! répondit M. Malderton un peu flatté ;  
si je le vois demain à la réunion, peut-être l'engagerai-je  
à venir. J'espère qu'il sait que nous habitons à Oak-  
Lodge, Camberwell, mon amour ?

— Oui, oui, et que nous avons une voiture et un  
cheval.

— Je m'occuperai de cela, dit M. Malderton en se  
préparant à faire un léger somme, j'y songerai.

M. Malderton était un homme dont toutes les idées se  
réduisaient au Lloyd, à la Bourse, à la Compagnie des  
Indes et à la Banque. Quelques spéculations heureu-  
ses l'avaient tiré d'une position obscure et lui avaient  
donné quelque influence. Comme il arrive souvent en pa-  
reil cas, ses prétentions et celles de sa famille avaient  
grandi avec ses richesses. Lui et les siens visaient à l'é-  
légance, au bon goût, et professaient l'horreur la plus  
décidée pour tout ce qui pouvait être considéré comme  
vulgaire.

M. Malderton recevait par ostentation et tenait une ta-  
ble excellente ; mais c'était l'amour de la bonne chère  
et non le charme de son commerce qui la garnissait de  
convives. Il aimait à réunir chez lui des hommes comme  
il faut ou ceux qu'il prenait pour tels, mais uniquement

personnes étaient réunies; la troupe occupait le vestibule du palais. Après la séance, les députés ont été accueillis par des vivats ou des huées, suivant l'opinion à laquelle ils appartenaient. M. de Perceval est sorti le premier, les vivats ont éclaté; puis sont venus MM. Delfosse, de Steenhaut, Vervoort, également accueillis par des vivats. — MM. de Snoy, de Brouwer d'Hogendrop ont été reçus par des sifflets et des huées; le même accueil a été fait à MM. de Theux, Malon, et surtout M. Nothomb.

Du palais de la nation, la foule s'est portée comme hier au domicile de M. Frère, puis chez MM. Orts et Verhaegen, où les vivats ont recommencé de plus belle, accompagnés du chant de la Brabançonne. M. Verhaegen seul a paru et a engagé la foule à respecter l'ordre et la tranquillité.

En venant de chez M. Frère, au quartier Léopold, la foule a passé devant le ministère de la justice, huant, sifflant et criant: A bas Nothomb! A bas les convents! Plus tard, des bandes tumultueuses d'ouvriers et d'hommes en blouse se sont formées rue Haute. Elles sont allées briser à coups de pierre les vitres des capucins et des jésuites, et des bureaux de l'Emancipation dont les ateliers ont été violemment envahis par la foule exaspérée.

Les mêmes violences ont eu lieu dans les bureaux du *Journal de Bruxelles*.

Dans la journée du 29, on a dû appeler à Bruxelles un bataillon de chasseurs-carabiniers de Malines et les cuirassiers de la garnison de Gand. Un piquet de gendarmerie était posté sur le boulevard, près de la porte de la Loi, en dehors de laquelle se trouve l'hôtel habité par M. Frère. Avant l'heure de la séance, un détachement du 11<sup>e</sup> de ligne a été placé dans la cour du palais des Chambres.

Dès 7 heures du matin, on avait placardé sur les murs une proclamation du bourgmestre interdisant les rassemblements de plus de cinq personnes. A la sortie des députés, une foule d'hommes et de jeunes gens de toute condition stationnaient devant le palais, huant la gendarmerie qui les invitait à circuler.

On prétendait que l'Évêché de Gand était incendié, que les élèves des universités de cette ville et de Liège marchaient sur Bruxelles, etc. — Ces bruits ne se sont pas vérifiés, mais une grande animation régnait encore dans la ville à l'heure du départ du courrier. — Havas.

On lit dans l'*Indépendance belge* du 30 mai :

« Aujourd'hui, à l'ouverture de la séance de la Chambre des représentants, M. le ministre de l'intérieur a donné lecture d'un arrêté royal qui ajourne indéfiniment les chambres législatives. Le président a immédiatement levé la séance. L'assemblée s'est séparée aux cris répétés de *Vive le Roi!* »

La garde civique a été convoquée le 29 mai pour 6 heures du soir. Beaucoup de troupes de différentes armes sont arrivées des garnisons environnantes et sont logées dans les faubourgs. — On assure que le juge d'instruction Holveet vient d'être délégué pour s'occuper spécialement des affaires relatives aux troubles qualifiés « d'attentats contre l'autorité constitutionnelle des Chambres. »

« Gand, 30 mai. Hier au soir, des attroupements se sont formés à la station du chemin de fer. La foule s'est portée devant les maisons de MM. Dele-

haye, T'Kindt de Naeyer et au palais épiscopal, où elle a fait entendre des huées et des sifflets. »

(*Précurseur d'Anvers.*)

L'*Etoile du Danube* reproduit, dans son numéro du 28, la dernière correspondance adressée, de Jassy, au *Moniteur*, et fait suivre cette correspondance des lignes suivantes :

« L'organe officiel du gouvernement français dénonce à la réprobation de l'opinion les moyens violents qu'emploie le gouverneur provisoire de la Moldavie pour entraver l'exécution des décisions les plus formelles du congrès de Paris. Les actes arbitraires et vexatoires, les mesures illégales et provocatrices de l'administration de M. Vogoridès ne trouveront nulle part un défenseur. Cependant, le gouvernement du caïmacam de Moldavie ne se croit pas sûr de venir à bout du parti national par l'intimidation et l'intolérance seule; il emploie aussi des moyens qui manquent rarement de produire leur effet sur les caractères faibles. Le caïmacam use et abuse avec une scandaleuse libéralité de toutes les prérogatives princières que la loi ne lui accorde point; il distribue les places et les honneurs, afin de multiplier ses créatures. Les moyens violents ne sont rien auprès de ces moyens autrement dangereux qui consistent à établir une solidarité étroite entre les promotions de faveur des fonctionnaires de l'État et l'intérêt personnel du chef du pouvoir lui-même.

« Nous pourrions signaler aussi d'autres actes administratifs tels, par exemple, que la confirmation du privilège de la banque par simple lettre visérielle et avec cette modification à l'acte primitif, qu'un nombre de deux mille actions sera mis à la disposition des capitalistes indigènes, lesquels pourtant, d'après un arrêté ministériel, ne pourront obtenir de titres que sur une carte délivrée par le ministre des finances. »

L'*Etoile du Danube* publie les documents incriminés, en les empruntant à la *Gazette de Moldavie*, et signale particulièrement la promotion d'un ancien fonctionnaire administratif, ex-préfet de Galatz, qui, en moins de dix jours, du 24 avril au 3 mai dernier, est devenu lieutenant, capitaine et major!

Par l'*Ost-Deutsche-Post*, du 26, nous apprenons que M. Vogoridès vient de publier un mémoire détaillé, dans lequel il cherche à se défendre contre les accusations de la France et de la Russie. Ce mémoire aurait été distribué à tous les représentants des grandes puissances présents à Jassy.

ÉTATS-UNIS. — Les dépêches de Liverpool, publiées par les journaux anglais, ajoutent quelques détails aux nouvelles des États-Unis qui nous sont parvenues. Voici ce que nous lisons dans le *Times* :

« D'après des nouvelles du Nicaragua, reçues par voie de la Havane, Walker aurait évacué Rivas et se serait réfugié à bord d'un bâtiment de guerre anglais, à Saint-Juan-del-Sur. On doutait cependant de la véracité de cette nouvelle. Le bruit circulait dans la vallée de Carson qu'une dissension sérieuse avait éclaté dans la cité du Lac-Salé.

« On disait que Brigham-Young avait dû se sauver de la ville pour échapper à la furie de son troupeau. La manière dont les biens appartenant à l'Église, avaient été administrés, avait été l'origine de la difficulté.

pour qu'on en parlât. Sa famille désirait surtout se mettre en relation avec le beau monde, et faisait tout pour y parvenir. Aussi suffisait-il qu'on se donnât comme parent ou ami d'une personne noble et titrée, pour être reçu par elle à bras ouverts.

L'apparition de M. Horatio Sparkins, au bal de Camberwell avait excité à un haut degré la surprise et la curiosité des habitués extraordinaires. Qui pouvait-il être? il montrait beaucoup de réserve et paraissait mélancolique. Était-ce un ecclésiastique? Il dansait trop bien. Un avocat? Il ne portait pas de titre. Il s'exprimait, il est vrai, en termes choisis. Était-ce un étranger illustre venu en Angleterre pour étudier le pays, les mœurs, les coutumes, et fréquentait-il les bals et les réunions publiques pour s'initier à la vie élégante, à la politesse et à l'urbanité anglaises? Non; il n'avait aucun accent étranger. Était-ce un médecin, un rédacteur de revues, un auteur de nouvelles ou un artiste? A toutes ces suppositions on trouvait quelque forte objection.

— Alors, disait chacun, ce doit être quelque chose.

— Je suis porté de le croire, se disait en lui-même Malderton, puisqu'il remarque notre supériorité et sait nous apprécier.

## II.

Le lendemain de cette conversation, il y avait bal à Camberwell, et la famille avait fait ses préparatifs les plus somptueux, comme dans l'attente d'un événement

décisif. Les demoiselles Malderton portaient une robe de satin bleu de ciel avec des fleurs artificielles; M<sup>me</sup> Malderton, petite femme replète, avait la même toilette et ressemblait beaucoup à sa fille aînée. Le fils aîné, Frédéric, en habit de cérémonie, était tout-à-fait le beau idéal d'un domestique prétentieux, et Thomas, le plus jeune, avec sa cravate blanche, son habit bleu, ses boutons brillants, rappelait complètement cet intéressant mais inconsidéré jeune homme, George Barnwell.

Tous les membres de la famille avaient formé le projet de lier connaissance avec M. Horatio Sparkins. Miss Thérèse, d'abord, serait aussi aimable et aussi empressée avec lui que le sont les demoiselles de vingt-huit ans en pareil cas; M<sup>me</sup> Malderton serait pleine de sourires et d'affabilité, miss Marianne lui demanderait la faveur de quelques vers pour son album; M. Malderton inviterait le bel inconnu à dîner. Thomas était résolu d'éprouver son savoir en fait de tabac et de cigares. Quant à M. Frédéric, l'arbitre suprême de la famille en fait de goût et de modes, qui avait un logement particulier à Londres et ses entrées au théâtre de Covent-Garden, qui était toujours habillé à la mode du mois et allait deux fois par semaine aux eaux pendant la saison, il décida que M. Horatio Sparkins devait être un bon diable et qu'il lui proposerait une partie de billard.

Quand la famille entra dans la salle du bal, le premier objet que ses yeux inquiets rencontrèrent fut l'intéressant

« On disait que quelques filibustiers s'étaient emparés de Guyamas, dans l'État de Sonora.

« Quelques légers symptômes d'insurrection qui s'étaient manifestés dans plusieurs provinces, ont été réprimés.

« La difficulté entre l'Angleterre et la Nouvelle-Grenade devient plus sérieuse. Une flotte anglaise importante se dirigeait sur Carthagène pour bloquer les ports.

« Une dernière nouvelle importante du Pérou annonce que le président Castella, à la tête de 2,000 hommes de troupes, avait quitté la capitale, se dirigeant vers le Sud; mais qu'après le débarquement, son bâtiment avait été capturé par Vivanco, qui devait, d'un moment à l'autre, bombarder Lima et Callao; ces deux villes sont en danger de tomber aux mains des révolutionnaires. »

## DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

« Marseille, 30 mai. Les dernières dépêches de Constantinople en date du 21 font le récit de nombreux attentats commis contre les étrangers, dans cette capitale. Les malfaiteurs ont même attaqué des bazars. — La Porte a invité les ambassadeurs à nommer des délégués pour aviser avec le Divan aux moyens de faire cesser cet état de choses. — Le paquebot des messageries l'*Euphrate* a échoué, le 16, à Gallipoli. Il a été renfloué par le *Lloyd* autrichien. »

« Berne, 30 mai. Le grand Conseil du canton de Neuchâtel a été convoqué jeudi, pour décréter une amnistie. — Les 54 ouvriers victimes de l'éboulement, sont toujours enfermés. Les secours sont dangereux et difficiles. »

« Berlin 30 mai. *Le Temps* blâme, dans un article semi-officiel, les actes arbitraires et les menées des autorités turques dans les Principautés, puisqu'il devient impossible, par suite, d'apprécier justement l'état de ces provinces. »

« Londres, 31 mai. Le grand-duc Constantin est arrivé hier à Osborne, où il a été reçu par le prince Albert et le prince de Galles; il repartira demain matin. — Lord Palmerston et lord Clarendon sont à Osborne. La Reine reviendra après-demain à Londres. » — Havas.

## FAITS DIVERS.

On vient d'apprendre à Londres la perte, par incendie, d'un navire de 780 tonneaux, le *Joseph-Somes*, capitaine Elmston, allant de Backwail à Melbourne, dans des circonstances extrêmement dramatiques, et telles que l'on considère comme un merveilleux hasard que l'équipage et les passagers aient pu se sauver, surtout si l'on songe que le navire avait à bord 250 barils de poudre et une grande quantité de spiritueux.

C'est dans la matinée du 25 février, en vue du pic de Tristan d'Acunha, que le feu s'est déclaré, pendant que le capitaine se trouvait à terre. A la vue de la foudre, il regagna aussitôt son embarcation et fit force de rames, mais à son arrivée à bord il dut reconnaître que le cas était désespéré.

Immédiatement il ordonna de jeter à la mer les barils de poudre; mais les flammes menaçaient successivement tous les endroits où ces 250 barils se

Horatio. Sa noire chevelure était rejetée en arrière, et ses yeux restaient attachés au plafond comme dans une contemplation profonde.

— Le voici, mon ami, dit tout bas M<sup>me</sup> Malderton à son mari.

— Comme il ressemble à lord Byron! murmura miss Thérèse.

— Ou à Montgomery, répondit miss Marianne.

Ou aux portraits du capitaine Ross, dit Tom.

— Tom, ne soyez donc pas si âne, dit son père, qui le rudoyait à tout propos.

L'élégant Sparkins conserva son attitude d'un effet si admirable, jusqu'à ce que la famille eût traversé la pièce. Il se leva alors en jouant la surprise et en feignant le ravissement; il aborda M<sup>me</sup> Malderton de la façon la plus cordiale, salua les demoiselles d'une manière enchantée, salua M. Malderton et lui serra la main avec le plus grand respect, et reçut les félicitations des jeunes gens d'un air moitié protecteur, moitié honoré, qui les convainquit à la fois que c'était un personnage important et en même temps plein de condescendance.

Miss Malderton, dit Horatio après les salutations ordinaires et en s'inclinant très-bas, puis-je me permettre d'espérer que vous voudrez bien m'accorder le plaisir...

— Je ne crois pas que je sois engagée, dit miss Thérèse en prenant un air indifférent.

— Mais réellement... tant de...

trouvaient disséminés. Il y a eu des moments d'indicibles angoisses; toutefois, après maints traits d'héroïsme et bien des existences exposées avec une abnégation digne des plus grands éloges, on parvint à mettre à la mer les embarcations, dans un intervalle de répit, le feu progressant toujours, mais sans qu'il y eût lieu de craindre une catastrophe soudaine. On eût bientôt gagné la terre pendant que flambait le navire; seulement, un petit gig, à bord duquel se trouvaient quelques enfants, ayant beaucoup tardé, on craignit un instant qu'il ne fût perdu.

L'île Tristan d'Acunha, située par 11° 43' de longitude ouest et 37° 8' de latitude sud, a 15 milles de circonférence et se trouve à 1,500 milles de la terre la plus voisine. Pendant huit mois de l'année, de mars à octobre, il est rare qu'un navire passe en vue.

Peu de jours avant la perte du *Joseph-Somes*, le nombre des habitants de l'île s'était diminué de 50 hommes, partis pour le Cap, à bord d'un navire de l'Etat. Il restait peu de provisions dans l'île, et ce n'est qu'en se privant eux-mêmes que les insulaires purent subvenir aux besoins des naufragés, qu'ils avaient accueillis, du reste, avec la plus touchante cordialité. Heureusement, cet état de choses ne dura que quelques jours. Le vendredi 6 mars, une voile fut signalée: on hissa de terre un signal de détresse, et le navire, qui se trouvait être le *Nimrod*, capitaine H. Tilman, allant de Londres à Kurrachee, consentit à prendre tous les naufragés à son bord. Le 20 mars, ceux-ci furent débarqués à Table-Bay, où les autorités leur ont fait l'accueil le plus empressé.

Le capitaine Elmston attribue l'incendie du *Joseph-Somes* au phénomène si fréquent de combustion spontanée, qui se serait produit au milieu de certains articles faisant partie de la cargaison. Le navire était assuré.

— Le *Phare de la Manche* donne quelques nouveaux détails sur la découverte de médailles d'or faite à Cherbourg ces jours derniers. Deux ou trois de ces médailles sont des Auguste, toutes les autres sont des Tibère, et plusieurs datent de la dix-septième année du règne de cet empereur, qui est précisément l'année de la mort de Jésus-Christ. Elles sont toutes aussi fraîches que si elles venaient d'être frappées, et ce bel état de conservation en fait le principal mérite scientifique, ces médailles n'étant pas rares et n'ayant guère en numismatique d'autre prix que la valeur intrinsèque. On les a trouvées à deux mètres de profondeur dans un terrain d'alluvions fluviales, et non marines. Elles étaient répandues en sillon, ce qui indiquerait assez que ce qui les contenait, urne ou coffre, était situé plus haut, et qu'après sa destruction, les médailles auront été entraînées par le cours de la rivière.

— Une lettre particulière de Toulon donne quelques détails sur la frégate à vapeur *Audacieuse*, qui est partie hier pour la Chine. La frégate ne doit relâcher qu'au Sénégal et au cap de Bonne-Espérance. Elle emporte pour huit jours de charbon, de manière à pouvoir traverser à la vapeur les zones de calme qui retardent toujours d'une manière si notable la marche des bâtiments à voile, et dont l'étendue est en moyenne de 200 à 250 lieues marines. C'est la première frégate à hélice se ren-

dant dans la mer des Indes.

*L'Audacieuse* est une frégate à grande vitesse; avec les qualités qu'elle possède, on peut espérer qu'elle sera rendue dans soixante-quinze jours environ à Singapour, où le baron Gros se rencontrera avec lord Elgin, qui a pris la voie de Suez.

— Nous lisons dans le *Mémorial de Lille* de ce matin, que l'ambassadeur de Perse ne perd pas son temps dans cette ville; il a visité lundi plusieurs établissements industriels de Lille, et a terminé ses excursions par la visite de la maison centrale de détention, dont l'organisation a excité chez lui un vif intérêt.

Le soir, il a dîné chez M. Kuhlmann, qui avait réuni un grand nombre de notabilités administratives et commerciales de la ville. L'ambassadeur a répondu en persan à un toast au shah de Perse, porté par M. Kuhlmann.

Voici dans quels termes M. Riberstein, secrétaire-interprète du ministère des affaires étrangères, a reproduit ce toast en français:

« A la santé de Sa Majesté l'Empereur! que je regarde comme le plus puissant, le meilleur et le plus bienveillant ami de mon souverain; à la santé de toute la famille impériale! A la prospérité de la France, qui, après de longues épreuves, a appelé au gouvernement un souverain aussi sage et aussi éclairé! Tout ce que j'ai vu pendant mon séjour en France, l'accueil bienveillant que j'ai reçu de la part du gouvernement, celui que je reçois ici, tout me confirme dans cette conviction que c'est en quelque sorte une nécessité pour la nation française d'entraîner dans la voie du progrès les pays qui sont restés en arrière. La Perse est la monarchie la plus ancienne du monde; c'est un pays vaste et plein de ressources naturelles, mais dont des révolutions continuelles ont entravé le développement. D'après les intentions de mon souverain et bienfaiteur, d'après le sens des instructions que j'ai reçues de lui, j'ai le plus ferme espoir que les relations entre les deux pays n'éprouveront plus d'interruption comme par le passé et qu'elles continueront à l'avantage aussi bien de la France que de la Perse.

» A la santé de Sa Majesté l'Empereur! à la famille impériale et à la prospérité de la France! »

L'ambassadeur a visité Roubaix et Tourcoing; à Lille, il a été voir la Bourse, l'Hôtel-de-Ville, divers établissements industriels; il s'est longuement entretenu des relations commerciales à établir entre son pays et le nôtre.

Ferouck inscrit ou fait inscrire les choses remarquables qu'il voit, les noms dont il veut conserver le souvenir, sur un livre où d'augustes visiteurs ont déjà signé.

S. Exc. est repartie ce matin, par le train express, pour Paris.

— Le zinc, dans les villes et dans les campagnes, sert à faire des enseignes, des plaques de voitures, des étiquettes pour les plantes cultivées en pépinière ou dans les jardins. Voici la composition d'une encre indélébile pour écrire sur ce métal; elle est simple et intelligible pour tout le monde.

On prend:

Acétate de cuivre (vert-de-gris), 10 grammes; sel ammoniac, 10 grammes; noir de fumée, 2 grammes; eau commune, 100 grammes.

On délaye le noir de fumée dans une quantité

suffisante d'esprit-de-vin; on triture et on fait fondre l'acétate de cuivre et l'ammoniac dans l'eau; on mélange le tout et on le conserve dans une bouteille bien bouchée, qu'on a soin d'agiter quand on veut se servir de l'encre.

Ce procédé offre le moyen le plus facile, le plus durable et le plus économique d'avoir de bonnes étiquettes, puisque l'encre est d'une valeur presque nulle, et qu'on peut parfaitement utiliser, pour cet usage, toute espèce de rognures et de vieux zinc. Lorsque ce métal est par trop oxydé, on le nettoie facilement avec un peu d'acide muriatique ou chlorhydrique, et les étiquettes vieilles peuvent être employées de nouveau, puisqu'on enlève l'ancienne écriture au moyen d'un bouchon de liège trempé dans cet acide concentré, et en lavant immédiatement après l'étiquette dans l'eau ordinaire.

N. DE NOZAHIC.

(Correspondance générale de l'Industrie.)

#### CHRONIQUE LOCALE.

Dans toutes les églises de notre ville, dimanche, le dernier jour du mois de Marie a été célébré avec une grande solennité, mais dans aucune avec autant de pompe et de majesté qu'à Saint-Nicolas. L'autel était magnifiquement orné et les organisateurs des chants religieux avaient redoublé de zèle et d'efforts.

Toutefois, nous ne reparlerons pas de l'exécution et du choix des morceaux, ils n'ont pas été chantés moins brillamment que ceux des saluts précédents; chacun a pu admirer et juger tout à son aise.

Ce que nous voulons dire, c'est que Saumur a tous les éléments nécessaires à l'organisation d'une très-bonne musique: le présent assure l'avenir; il ne faut que vouloir. Qu'on renouvelle de temps en temps ces chants religieux, et bientôt le goût musical s'emparera de tous les esprits, car la religion est la source de toute belle inspiration: les anciens disaient la musique fille du ciel.

Puisse nos vœux s'accomplir; ce sont ceux, nous en sommes sûr, des organisateurs de ces fêtes; ils seront heureux s'ils ont réveillé en notre cité l'amour du beau, en faisant une œuvre pieuse, en travaillant pour l'église et les pauvres.

Pour chronique locale et faits divers: P.-M.-E. GODET.

#### DERNIÈRES NOUVELLES.

On lit dans le *Pays*:

« M. le comte de Courcy, premier secrétaire de la mission française de Macao, qui a rempli pendant plus d'une année les fonctions de ministre de France en Chine, vient d'arriver à Paris.

» M. de Courcy a quitté Macao le 15 avril, après avoir remis le service à M. de Bourbonlon, ministre de France, à son retour de Paris, où il était allé en vertu d'un congé. Il est revenu par la voie de Suez et a pris à Alexandrie le *Væctis* de la compagnie péninsulaire et orientale anglaise.

Un supplément du *Précurseur* d'Anvers, du 31 mai, contient la nouvelle suivante:

« Anvers, 31 mai. La nuit s'est passée au milieu d'une tranquillité parfaite. »

Horatio prit un air malheureux.

— Cependant ce sera avec plaisir... murmura enfin l'intéressante Thérèse.

La figure d'Horatio s'illumina aussitôt.

— C'est assurément un charmant jeune homme, dit M. Malderton séduit, tandis que l'élégant Sparkins et sa danseuse rejoignaient le quadrille qui commençait.

— Il est d'une aisance remarquable, dit Frédéric en le voyant tourbillonner.

— Oui, c'est un garçon de mérite, interrompit Tom; il parle tout-à-fait comme un commissaire-priseur.

— Tom, dit son père solennellement, je croyais vous avoir dit de garder pour vous vos sottises.

— Qu'il est doux, disait Horatio à sa danseuse en se promenant avec elle à la fin du quadrille, qu'il est délicieux de se retirer des orages, des vicissitudes et des troubles de cette vie, ne fût-ce que pour un peu de temps, que pour quelques moments fugitifs, et de les consacrer, si courts qu'ils soient, à la délicieuse société d'une personne dont la colère serait votre mort, dont l'insensibilité vous rendrait fou, dont l'inconstance serait votre ruine, dont la fidélité serait votre bonheur, et dont la tendresse serait la plus brillante et la plus précieuse récompense que le ciel pût accorder à un homme!

— Quels sentiments! quelle passion! pensait miss Thérèse en s'appuyant un peu plus sur le bras de son cavalier.

— Mais assez... assez... reprit l'élégant Sparkins d'un air tragique. Qu'ai-je dit? Quel sera le résultat de sentiments pareils? Miss Malderton... — ici il s'arrêta court — puis-je prétendre à l'honneur de vous offrir l'humble tribut de...

— En vérité, monsieur Sparkins, répondit Thérèse émerveillée et rougissant de confusion, je dois vous renvoyer à mon père. Je ne puis sans son consentement m'exposer à...

— Assurément il ne peut s'opposer...

— Oh! oh! vous ne le connaissez pas, interrompit miss Thérèse, sachant bien qu'elle n'avait rien à craindre, mais désireuse d'amener une entrevue qui ressemblât à quelque scène de roman.

— Il ne peut s'opposer à ce que je vous offre un verre de sirop, répliqua l'adorable Sparkins avec un peu de surprise.

— Est-ce là tout? pensa Thérèse désappointée; que de bruit pour rien!

— Ce serait pour moi le plus grand plaisir, Monsieur, si vous vouliez accepter à dîner à Oak-Lodge, Camberwell, dimanche prochain, à cinq heures, dans le cas où vous n'auriez pas d'autre engagement, dit M. Malderton à la fin de la soirée, tout en causant, ainsi que ses fils, avec Horatio Sparkins.

Horatio exprima ses remerciements et accepta cette flatteuse invitation.

— Je dois avouer, continua le père en offrant une prise de tabac à sa nouvelle connaissance, que je ne goûte pas ces réunions autant que le confort, je dis presque le luxe d'Oak-Lodge; elles n'ont pas grands charmes pour un homme âgé.

— Après tout, Monsieur, qu'est-ce que l'homme? dit le métaphysicien Sparkins; dites-moi qu'est-ce que l'homme?

— Ah! très-vrai, répondit M. Malderton, très-vrai. — Nous savons que nous vivons, que nous respirons, continua Horatio, que nous avons des besoins, des désirs et des appétits.

— Assurément, répliqua Frédéric Malderton d'un air très-profond.

— Oui, nous savons ce que nous sommes, répéta Horatio en élevant la voix, mais c'est tout, là s'arrête notre connaissance, c'est le point extrême de notre savoir, c'est le terme de nos conclusions. Que savons-nous de plus?

— Rien, répondit Frédéric.

(La suite au prochain numéro.)

#### BOURSE DU 30 MAI.

5 p. 0/0 hausse 10 cent. — Fermé à 69 40.

4 1/2 p. 0/0 hausse 50 cent. — Fermé à 92.

#### BOURSE DU 1<sup>er</sup> JUIN.

5 p. 0/0 baisse 15 cent. — Fermé à 69 25

4 1/2 p. 0/0 baisse 40 cent. — Fermé à 91 60.

Monsieur le Rédacteur,  
Comme abonné étranger à la Belgique, de la *Revue complémentaire de M. Raspail*, je suis prié de faire insérer dans les journaux de la localité, qu'à partir du 15 mai courant, MM. RASPAIL transporteront leur domicile à Stahl-sous-Ucele, localité plus rapprochée de Bruxelles que Boitsfort.

Un omnibus spécial, dont le bureau se trouve *Au Duc-Jean*, rue de la Putterie, à Bruxelles, fait le trajet sept fois par jour.

M. Raspail recevra les dimanche et lundi, de 2 à 5 heures, toutes les personnes munies d'un document quelconque qui établisse qu'elles ont leur domicile ailleurs qu'en Belgique.

Veuillez, je vous prie, donner la plus grande publicité à cet avis, et agréer en même temps mes civilités empressées.

Saumur, 4 mai 1857.

COMBIER-DESTRE.

**LES FRÈRES M-MAHON**, 6, Petite-Rue-Honoré, Paris. EAU, POMMADES pour soigner, conserver les cheveux, en arrêter la chute, prévenir et guérir les maladies : pellicules, démangeaisons, etc. — Dépôt chez les pharmaciens. Consultations, 10 fr., mardi et samedi à midi. Tout autre soin est nuisible ou inutile.

Maladies cutanées, Teignes, Pityriasis, Dartres, etc., etc.

**TAXE DU PAIN du 1<sup>er</sup> Juin.**

Première qualité.  
Les cinq hectogrammes..... 22 c. 91 m.  
Seconde qualité.  
Les cinq hectogrammes..... 20 c. 41 m.  
Troisième qualité.  
Les cinq hectogrammes..... 17 c. 91 m.

**Marché de Saumur du 30 Mai.**

Froment (hec. de 77 k.)	27 89	Graine de luzerne	80 —
2 <sup>e</sup> qualité, de 74 k.	26 80	— de colza	—
Seigle	19 60	— de lin	27 —
Orge	17 60	Amandes en coques	—
Avoine (entrée)	10 25	(l'hectolitre)	—
Fèves	19 20	— cassées (50 k.)	120 —
Pois blancs	40 —	Vin rouge des Cot.,	—
— rouges	38 —	compris le fût.	—
— verts	—	1 <sup>er</sup> choix 1856.	150 —
Cire jaune (50 kil)	220 —	2 <sup>e</sup>	120 —
Huile de noix ordin.	110 —	3 <sup>e</sup>	100 —
— de chenevis	55 —	de Chinon	100 —
— de lin	60 —	de Bourgueil	150 —
Paille hors barrière	56 26	Vin blanc des Cot.,	—
Foin 1858. id	63 26	1 <sup>re</sup> qualité 1856	150 —
Luzerne	62 40	2 <sup>e</sup>	90 —
Graine de trèfle	80 —	3 <sup>e</sup>	65 —

P. GODET, propriétaire-gérant.

**EXCELLENTE  
IMPRIMERIE  
A CÉDER**

Pour cause de santé.

Très-bon matériel. Clientèle excellente. Journal désigné pour les annonces judiciaires. Brevets de lithographe et de libraire. Produit moyen, 4,000 fr.

Cet établissement se trouve situé sur une des grandes lignes de chemins de fer.

S'adresser à M. VATTIER, imprimeur à Montfort-sur-Meu (Ille-et-Vilaine).

Etudes de M<sup>e</sup> DUTERME, notaire, et COULBAULT, avoué à Saumur.

**A VENDRE  
Par adjudication,**

En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> DUTERME, notaire à Saumur.

Le dimanche 7 juin 1857, à midi, sur baisse de mises à prix.

1<sup>o</sup> Une grande et belle MAISON, située à Saumur, rue du Portail-Louis, susceptible d'un revenu de plus de deux mille francs, sur la mise à prix réduite, de vingt mille fr., ci. 20,000 fr.

2<sup>o</sup> Un TERRAIN propre à bâtir, actuellement en pré, d'une contenance de quatorze ares, situé à Saumur, rue de Bordeaux, sur laquelle il a une façade d'environ quarante mètres, joignant au nord Girard et au midi Herbault, sur la mise à prix réduite, de quinze cents francs, ci. . . 1,500 fr.

Ces immeubles dépendent de la succession de M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> Morin-Guillemé.

S'adresser, pour les renseignements, à M<sup>e</sup> DUTERME, notaire, ou à M<sup>e</sup> COULBAULT, avoué à Saumur.

(305) COULBAULT.

**A LOUER**

Une MAISON, rue des Payens, 3. S'adresser à M. LECOY. (190)

**A VENDRE  
Par adjudication**

En l'étude de M<sup>e</sup> CHASLE, notaire à Saumur.

Le dimanche 7 juin 1857, à midi,

1<sup>o</sup> Un beau CLOS de terre et vigne, entouré de murs, situé au Bois-Brard, près le Pont-Fonchard, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, contenant 1 hectare 64 ares 80 centiares.

Il existe dans ce clos une MAISON nouvellement restaurée.

Mise à prix. . . . . 15,000 fr.

2<sup>o</sup> Et une CAVE, sise à Saumur, montée des Récollets, joignant M. Leroy.

Mise à prix. . . . . 500 fr.

Une seule enchère fera prononcer l'adjudication.

S'adresser à l'étude de M<sup>e</sup> CHASLE, notaire à Saumur. (314)

DÉPOT DE FOIN, 1<sup>re</sup> qualité, Chez GUYOMARD, à l'Etoile, Près la Croix-Verte, à Saumur.

**AVIS AUX DARTREUX**

La belle découverte faite par M. Dumont, ph<sup>en</sup> à Cambrai, dans sa Pommade anti-dartreuse, a été reconnue bonne par l'Académie impériale de médecine, et son travail sur cet objet déposé honorablement dans les archives de cette illustre assemblée, le 4 janvier 1853.

Ce précieux Cold-Cream guérit d'une manière certaine toutes les DARTRES, TRIGNES, ULCÈRES, DÉMANGEAISONS, ETC. — Prix du Pot : 3 fr. 50 c. (Exiger le cachet DUMONT.) Dépôt : à Saumur, pharmacie de M. Damincourt, place de la Bilange; à Angers, ph<sup>ie</sup> Ménière. (320)

M. GIRARD fils, marchand de bois à Saumur, prévient Messieurs les Propriétaires et entrepreneurs qu'il a à vendre 90 à 100 mille de BARREAUX de chêne 1<sup>re</sup> qualité, ainsi que MERRAIN, RAIS et LATTES propres à faire du treillage. (306)

**A VENDRE  
OU A LOUER**

Présentement,

DEUX MAISONS, sises rue de Bordeaux, ayant chacune un jardin.

S'adresser à M. COMMEAU, couvreur, ou à M<sup>e</sup> LEROUX, notaire à Saumur.

**A AFFERMER**

Pour le 25 décembre 1857,

La TUILERIE de MARIGNY, située à l'Isle-Bouchard (Indre-et-Loire), sur le bord de la Vienne.

S'adresser, à l'Isle-Bouchard, à M<sup>e</sup> PILLOT, notaire.

Et à Saumur, au bureau du Journal.

**A LOUER  
Présentement,**

Un FONDS DE BOULANGERIE, avec tous ses ustensiles.

S'adresser à M. DOYEN, à Saint-Cyr.

**POMMADE DES CHATELAINES**

OU L'HYGIÈNE DU MOYEN-ÂGE.

Cette pommade est composée de plantes hygiéniques à base tonique. Découvert dans un manuscrit par CHALMIN, ce remède infailible était employé par nos belles châtelaines du moyen-âge, pour conserver, jusqu'à l'âge le plus avancé, leurs cheveux d'une beauté remarquable. — Ce produit active avec vigueur la crue des cheveux, leur donne du brillant, de la souplesse, et les empêche de blanchir en s'en servant journellement.

Composée par CHALMIN, à Rouen, rue de l'Hôpital, 40. — Dépôt à Saumur, chez M. BALZEAU, et chez M. PISSOT, coiffeurs-parfumeurs, rue St-Jean. — PRIX DU POT : 5 FR. (286)



**HYGIÈNE DE LA CHEVELURE**  
**LIPAROLÉ-TONIQUE**  
Seul Cosmétique garanti infailible pour arrêter la chute des cheveux et les faire pousser en très-peu de temps.  
Préparé par CHARDIN, parfumeur, 12, rue du Bac, à Paris.

ARTICLES SPÉCIAUX ET RECHERCHÉS.

ÉMULSION-BALSAMIQUE pour blanchir et adoucir le teint et effacer les taches de rousseur.  
COLD CREAM.  
VELOUTINE DE VIOLETTE nouvelle Pâte pour adoucir la peau et prévenir les gerçures.  
VIOLETTINE DE VIOLETTE pour faire briller les cheveux et les rendre souples.

EXTRAITS POUR LE MOUCHOIR à toutes les odeurs.  
EAU DE TOILETTE CHARDIN ET EAU DE VERVEINE DES INDES  
SAVONS { aux fleurs de Magnolia, aux fleurs de Pêcher, et au Miel.

DÉPÔTS DANS TOUTES LES VILLES DE FRANCE, A Saumur, chez M. BALZEAU, coiffeur de l'Ecole de cavalerie.  
On y trouvera également tous les articles de parfumerie de la maison CHARDIN

Saumur, P. GODET, imprimeur de la Sous-Préfecture et de la Mairie.

PAR AN :  
24 numéros in-4<sup>o</sup>  
36 gravures coloriées.

**MODES**

LITTÉRATURE, BEAUX-ARTS, SCIENCES, ÉDUCATION, HYGIÈNE, ÉCONOMIE DOMESTIQUE.  
—  
DESSINS DE BRODERIE  
TAPISSERIE,  
FILET, CROCHET, TRICOT, TRAVAUX DE FANTAISIE.

DEUX NUMÉROS par mois au lieu d'UN, sans augmentation de prix pour les nouvelles Abonnées.

**LA MODE DE PARIS**

JOURNAL DU MONDE ÉLÉGANT

Voulant justifier de plus en plus sa place au premier rang parmi tous les journaux du même genre, vient encore de réaliser de précieuses améliorations. Elle a doublé l'étendue de son texte en adoptant le magnifique format in-4<sup>o</sup>, et paraît désormais DEUX FOIS par mois au lieu d'UNE (soit VINGT-QUATRE FOIS par AN), avec une gravure de modes colorée dans tous ses numéros, et sans augmenter pour cela son prix d'abonnement. Aussi est-elle plus que jamais le journal préféré de toutes les dames et demoiselles, et en même temps le GUIDE INDISPENSABLE de tous ceux dont l'industrie ou le talent ont pour objet les choses du luxe et de l'élégance. (Modistes, tailleuses en robes, lingères, mercières, marchands de nouveautés, etc.)

PRIX : Paris, un an, 15 fr.; six mois, 8 fr.; trois mois, 4 fr. — Départements, Corse et Algérie, un an, 18 fr.; six mois, 10 fr.; trois mois, 5 fr. — Etranger, selon le tarif postal. — BUREAUX : rue Coq-Héron, 5, à Paris. — Pour s'abonner, envoyer franco, à la directrice, un bon sur la poste ou sur Paris, ou s'adresser aux libraires et aux messageries. (Les abonnements datent du premier de chaque mois.)

PAR AN :  
24 numéros in-4<sup>o</sup>  
36 gravures coloriées.

Patrons de grandeur naturelle POUR ROBES, MANTELETS, CHAPEAUX, LINGERIE, VÊTEMENTS D'ENFANTS.

**GRAVURES**

AQUARELLES, SÉPIAS.

**MUSIQUE**

POUR CHANT ET PIANO.

Vu pour légalisation de la signature ci-contre.

Certifié par l'imprimeur soussigné,

En mairie de Saumur, le